

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 décembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017

2017 DAC 694 Approbation du règlement 2017 du fonds de soutien aux projets transmédia et signature d'une convention avec chaque société de production bénéficiant d'une aide à l'écriture et au développement de projets transmédia.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1511-1 à L1511-7 ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 novembre 2017, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le règlement 2017 du fonds de soutien aux projets transmédia et signature d'une convention avec chaque société de production bénéficiant d'une aide à l'écriture et au développement de projets transmédia ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Bruno JULLIARD au nom de la 2e Commission.

Délibère :

Article 1 : Le règlement 2017 du fonds de soutien aux projets transmédia est approuvé.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention avec chaque société de production bénéficiant d'une aide de la Ville de Paris à l'écriture et au développement de projets transmédia.

Article 3 : La dépense correspondante est imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris pour 2017 et les exercices suivants, chapitre 20, nature 2042, ligne VE40013 provision pour subventions d'investissement au titre du cinéma.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO